

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 115 (1970)
Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 - Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Colonel-divisionnaire **M. Montfort**

Administrateur: Major E. Juvet

Administration et édition:

Association de la Revue militaire suisse, 4, place Pépinet, 1003 Lausanne, Tél. (021) 22 44 44. Chèques post. 10-5209 - **Impression et expédition:** Imprimeries Réunies S.A. 33, avenue de la Gare, Lausanne - **Annonces:** Permedia, département de Publicitas S.A. pour la presse périodique. 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 8.

TARIF DES ABONNEMENTS: Suisse 1 an: Fr. 22.— Prix du numéro
Etranger 1 an: Fr. 27.— Fr. 2.50

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.
Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

Il y a 150 ans s'ouvrait à Thoune la première Ecole centrale de la Confédération

*(d'après un article de M. le Dr Fritz de Quervain,
ancien directeur de la Bibliothèque militaire fédérale,
paru dans la « Thuner Tagblatt » du 31.7.1969)*

En automne 1969, Thoune a fêté son 150^e anniversaire comme place d'armes par une démonstration militaire avec rétrospective historique, qui a attiré un grand concours de spectateurs. L'édition d'un ouvrage jubilaire richement illustré a souligné cette solennité ¹.

En inaugurant le 1^{er} août 1819, sur l'Allmend, la première Ecole centrale militaire, le colonel bernois Rudolf von Luternau (1767-1849), inspecteur fédéral de l'artillerie, délégué par la Commission militaire fédérale, ne présidait pas seulement à la naissance d'une place d'armes: il tenait sur les fonts baptismaux notre future armée nationale elle-même.

Après les bouleversements et les humiliations de l'époque napoléonienne, la chute de la domination française en 1815 avait montré la voie à suivre aux dirigeants les plus clairvoyants des cantons. Leur tâche la plus urgente était la création d'une armée fédérale « intégrée »,

¹ 1819-1869. 150 Jahre Waffenplatz Thun und seine Zeit. Texte von Rudolf Wild und Herbert Wanner, OH Verlag, Thun 1969.